

# Lettre d'information

## des IA-IPR de mathématiques

### de l'académie de Nantes

### *Octobre 2017*

---

## Sommaire

Sommaire .....	1
1) Lettres des IA-IPR .....	2
2) Calculatrice en mode examen .....	2
3) Evolution de l'écriture des algorithmes au baccalauréat.....	2
4) Concours transversaux. ....	3

## 1) Lettres des IA-IPR

La lettre de rentrée des IA-IPR de toutes les disciplines et spécialités adressée aux professeur.e.s de [l'enseignement public](#) et de [l'enseignement privé](#) revient sur les modalités des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR).

Si vous bénéficiez d'un rendez-vous de carrière cette année, nous vous invitons fortement à consulter la page suivante :

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/mathematiques/parcours-professionnel-carriere-et-remuneration-1066976.kjsp?RH=1160077887828>

Vous y trouverez en particulier les attendus du rendez-vous de carrière, le document de référence et des échelles descriptives des compétences professionnelles évaluées.

Pour les inspections de l'an passé :

*Seules, les inspections de l'an passé concernant les professeur.e.s qui ont atteint 1 an d'ancienneté dans l'échelon 6 ou 18 mois d'ancienneté dans l'échelon 8 au cours de l'année scolaire dernière (1er septembre 2016-31 août 2017) et qui avaient une inspection ancienne ont conduit à une note. Ce sont en effet ces anciennetés dans les échelons 6 et 8 pour lesquelles les professeur.e.s peuvent être concerné.e.s pour cette année par une éventuelle accélération d'un an dans les échelons considérés.*

*Les autres inspections n'ont pas produit de note et peuvent être considérées comme des visites s'inscrivant dans le cadre d'un accompagnement. Avec les nouveaux parcours de carrière, il n'y a plus de note.*

*Pour celles. ceux qui auraient dépassé le RDV de carrière de l'échelon 9, une prise en compte du parcours avec les notes (arrêtées au 31 août 2016) sera faite pour la rapidité d'accès à la hors classe, selon des modalités qui ne nous ont pas encore été communiquées par le ministère.*

## 2) Calculatrice en mode examen

La mission nationale de pilotage des examens se penche actuellement sur l'utilisation des calculatrices en mode examen et cette enquête donnera lieu à une information auprès des chef.fe.s d'établissement.

Par ailleurs, d'après le groupe Mathématiques de l'inspection générale de l'éducation nationale, la session 2018 du baccalauréat ne devrait pas comporter deux épreuves le même jour autorisant l'usage de la calculatrice.

D'ici là, nous conseillons aux équipes enseignantes et éducatives des établissements d'anticiper l'utilisation de la calculatrice en mode examen, dès que possible et notamment au moment du baccalauréat blanc.

## 3) Evolution de l'écriture des algorithmes au baccalauréat

Dans un objectif de simplicité et de cohérence, l'écriture des algorithmes dans les sujets de baccalauréat devrait obéir aux principes suivants :

- suppression de la déclaration des variables, les hypothèses faites sur les variables étant précisées par ailleurs ;
- suppression des entrées-sorties ;
- simplification de la syntaxe, avec le symbole  $\leftarrow$  pour l'affectation.

[Ce document](#) illustre ces principes sur des sujets de baccalauréat de la session 2017 et montre qu'ils facilitent la lecture.

Voici un exemple extrait du document :

AVANT		A VENIR
BAC ES 2017		<i>On propose simplement un changement de forme : suppression des étiquettes « Variables » et « Initialisation », suppression de la déclaration des variables, remplacement de la syntaxe d'une affectation.</i> $S \leftarrow 0$ $U \leftarrow 900$ Pour $N$ allant de 1 à 12 $S \leftarrow \dots$ $U \leftarrow 0,75 U + 12$ Fin Pour
1. Recopier et compléter l'algorithme de façon qu'il affiche le montant total des cotisations de l'année 2017.		
Variables	S est un nombre réel N est un entier U est nombre réel	
Initialisation	S prend la valeur 0 U prend la valeur 900 Pour N allant de 1 à 12 : Affecter à S la valeur ... Affecter à U la valeur $0,75 U + 12$ Fin Pour	

#### 4) Concours transversaux.



La sixième édition du concours Science Factor est lancée. Ce défi scientifique stimule l'intérêt des jeunes pour les métiers scientifiques et techniques, en particulier des jeunes filles, et suscite des vocations vers ces filières porteuses d'avenir. Le concours est ouvert du 11 septembre au 31 décembre 2017, aux élèves de la 6e à la terminale. Pour mémoire il est demandé aux participant.e.s (en équipe de deux à quatre personnes pilotées par une fille) de présenter un projet d'innovation scientifique ou technique citoyen (c'est-à-dire un projet dont elles.ils savent démontrer l'utilité aux autres, à la société ou à l'environnement).

Nous vous souhaitons une bonne continuation et de belles vacances méritées.

L'équipe de mathématiques

Stéphanie  
BODIN

Sandrine  
FLEURANT

Annaïck  
FRAPPART

Bruno  
GAGNERIE

Gilles  
OLLIVIER